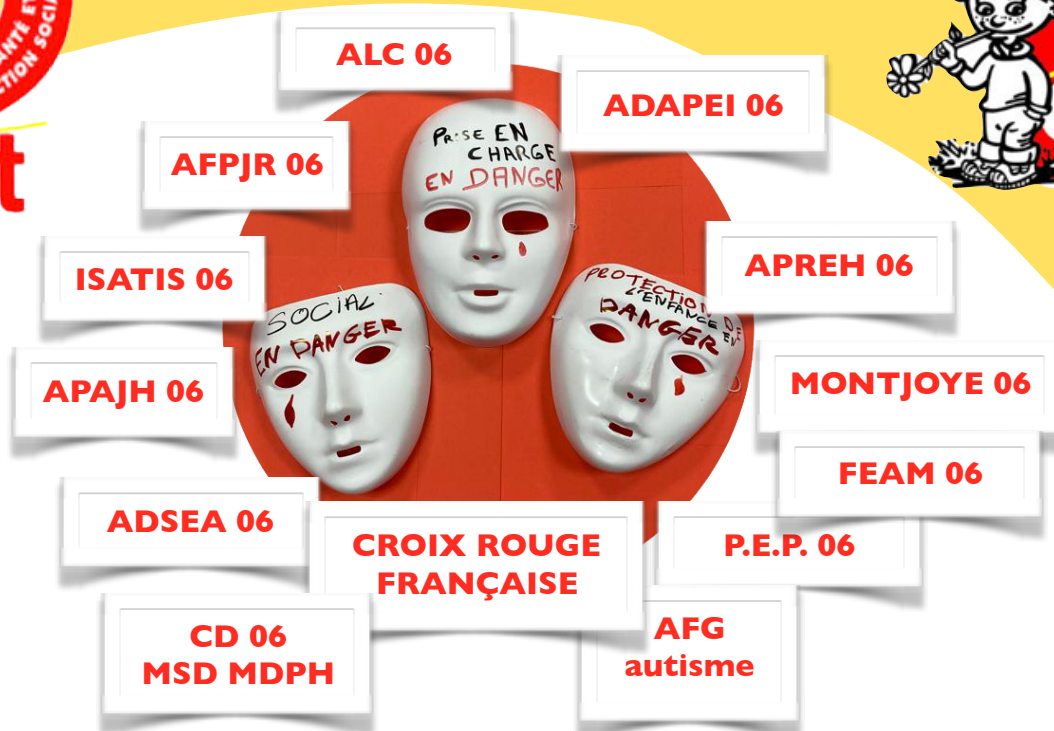


mardi 11 janvier 2022



Stop au mépris des travailleurs ! La précarité n'est pas un métier !

Nous exigeons :

- ▶ la revalorisation de nos salaires et la prime Ségur pour tous les salarié.e.s du social et médico social
- ▶ l'arrêt du démantèlement des services publics (foyer de l'enfance, instituts et services médico-sociaux)
- ▶ le maintien de nos acquis conventionnels (congés trimestriels et congés d'ancienneté)
- ▶ l'ouverture des structures nécessaires aux besoins (personnes porteuses de handicap et protection de l'enfance)
- ▶ une politique nationale de la protection de l'enfance garantissant un accueil de qualité et l'équité pour tous
- ▶ stop au pass sanitaire, aucune sanction ou licenciement en lien avec l'obligation vaccinale.



Comment se déclarer gréviste ? Aucune obligation légale de prévenir l'employeur. Pas de réquisition ni d'assignation sauf celle du Préfet. En cas de souci, rapprochez-vous de vos représentants syndicaux. Vous trouverez toutes les réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur la définition et les conditions de la grève en flashant le Qr code ci-contre

Rassemblement devant les financeurs (CADAM et ARS) à partir de 14h

pour une AG géante qui décidera de la suite du mouvement ...



Soyons mobilisé.es et dans la rue



GRÈVE NATIONALE

DU SOCIAL ET DU MÉDICO SOCIAL